

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Victor Despret, 19 août 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victor Despret, 19 août 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 2 p. (200r, 201r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Despret, 19 août 1872, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (12)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46002>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 août 1872](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Despret, Victor](#)

Lieu de destination 16, rue Jean-Sans-Peur, Lille (Nord)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Despret que le rapport du préfet de l'Aisne pour la prochaine session du conseil général indique qu'il lui a adressé le 6 juillet dernier la convention de concession de la ligne du Cateau à Saint-Erme et qu'il espère qu'il lui retournera la convention signée avant le 17 août 1872. Il évoque des réflexions échangées avec Meynard sur le tracé de la voie de chemin de fer. Il lui demande si quelque chose est à faire à ce sujet pendant la session du conseil général et si la déclaration d'utilité publique subit des retards du fait du conseil général.

Notes La compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes, dont Despret est le directeur, avait demandé en avril 1872 aux conseils généraux du Nord et de l'Aisne la concession de deux tronçons de chemin de fer d'intérêt local : du Cateau à Saint-Erme et de Maubeuge à Marle (voir en ligne :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55505736/f27.item.r=Despret> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55001276/f231>, consultés le 3 décembre 2022).

Mots-clés

Chemins de fer

Personnes citées

- [Audoy, Armand \(1825-1891\)](#)
- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [Meynard, L. \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 05/11/2024

Guise 19 Août 72

200

Monseigneur Despret

La session du Conseil
Général de l'États com-
mence le 10 courant ; je
remarque dans le rapport
de M. le Préfet qu'il dit
avoir soumis à votre signa-
ture, le 6 Juillet dernier, la
convention pour la concession
de la ligne du Cathau à
St Anne et ses embranche-
ments, mais que vous ne
lui avez pas encore renvoyé
cette convention et qu'il
espère la recevoir avant
le 17 de ce mois.

M^r Bernard auquel
 j'ai fait part de diverses
 réflexions au sujet de la
 trace à lui vous en
 écrive hier, je serais
 heureux de vous voir me
 dire s'il n'y a rien à
 faire pendant la session
 au sujet de nos chemins
 de fer.

La déclaration d'utilité
 publique ne subit-elle
 pas des retards que nous
 puissions vous instruire ?

Veuillez agréer, Monsieur
 l'assurance de mes sentiments
 distingués.

Antony